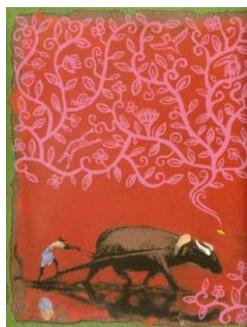


Atelier des Lents

Atelier d'Elan



Tels des buffles traçant leur sillon, les Lents sont infatigables et rien n'arrête leur élan, une fois qu'ils sont lancés. Ils sont lents, et donc prudents, réfléchis, observateurs, vérifient leurs informations, n'obéissent pas aux modes – qui passent trop vite – aiment les racines et les cimes, cherchent pour le plaisir de chercher, font des cercles concentriques autour de leur sujet sans s'emballer ni vouloir un rendu efficace et immédiat.

Bref, les Lents sont contre productifs. Vive les Lents !

Si vous aimez chiner dans la culture et la littérature, flirter sans excès avec l'anthropologie ou l'ethnologie, si vous osez dire que vous avez le temps, si le temps est votre allié et non votre ennemi, si vous êtes curieux, autodidacte et tenace, alors vous serez bien parmi les Lents.

Si vous avez des envies, des désirs, des rêves de conter ceci, ou cela, que vous voudriez vous embarquer dans l'aventure d'une recherche, vous promener dans les contes et cultures du monde en écoutant leurs sagesses, sentant la nécessité de l'offrir un jour à un public, mais prenant auparavant le temps de le rêver, le porter, le savourer, vous laisser nourrir et transformer par cette gestation, alors vous avez l'Elan.

Si vous n'êtes pas aux pièces, que vous savez chercher sans vous démobiliser et porter longtemps un récit, alors vous avez l'Elan des Lents. Bienvenus !

Dans cet atelier, on ne cherchera pas à préparer un spectacle pour demain ou peaufiner un conte pour après demain en voulant uniquement améliorer sa technique du dire. Le travail ne sera pas non plus purement intellectuel ou uniquement pour soi : la conscience d'un dire en public orientera l'intention de chaque choix. C'est la condition sine qua non d'un travail artistique.

Habité par le goût des diversités culturelles de la terre, on s'engagera ensemble dans ces recherches de manière ludique et sérieuse. Ce sera un atelier de ceux qui s'interrogent, veulent en savoir plus et souhaitent éclairer leur parole neuve par une conscience des origines. La relation à la nature orientera toute poésie, toute intériorité – même si on travaille en salle.

Ce sera un atelier très alchimique, où on saura épurer l'ancien lourd pour trouver l'universel immémorial et intemporel qui résonne aujourd'hui. On saura discerner, séparer le précieux de ce qui doit être abandonné et observer, au crible d'une conscience claire, nos fidélités ou rejets.

Tels les pierres, les Lents aiment être ensemble. Dans cet atelier, on aimera le partage et l'échange, les croisements et passerelles. La bienveillance sera l'écrin d'une certaine rigueur. On saura s'émerveiller en commun, être curieux, ouvert à l'autre, accueillir le trésor qu'il ramène et s'en enrichir.

Voilà l'atelier, tel que je le rêve.

Si vous vous reconnaissez, ou si vous avez envie de travailler ainsi, ou si vous vous sentez plutôt oiseau mais cherchez une corne où vous poser pour apprendre le rythme des pierres, bienvenus !

*Compagnie Catherine Zarcate / A Claire-Voie - 88 rue de Picpus 75012 Paris
SIRET : 41344086800011 - Numéro de déclaration d'activité : 11752982675*

Modalités pratiques

Public: conteurs professionnels ou de niveau avancé ou approfondissement, ayant déjà fait d'autres formations, contant régulièrement, et souhaitant travailler sur un projet relié au patrimoine mondial de l'humanité en vue de le porter un jour aux publics.

Projet/Répertoire : Les projets doivent obligatoirement être issus du répertoire des contes, mythes et épopées (patrimoine immatériel de l'humanité). Récits de vie exclus.

Durée : 6 sessions échelonnées tous les 2 mois environs. Soit **108 heures de formation (18 heures par session)**.

Jours et horaires : les lundis et mardi, de 9h à 18h (17h30 le mardi). Arrivées souhaitées les dimanche soir pour un meilleur travail les lundis.

Engagement annuel : paiement **non remboursable** au premier jour du stage de la totalité de la formation (chèques échelonnés acceptés).

Dates des sessions: les 6 sessions, seront choisies au moyen d'un « Doodle » ou « framadata » avec les personnes sélectionnées.

Effectif : 9 inscrits maximum.

Hébergement : le stage est en externat.

Lieu : ATM – 10 Cité d'Angoulême - Paris 11^e Métro Parmentier. OU AUTRE LIEU.

TARIFS:

- Tarif « **Individuel** » : **1000** euros les 6 sessions.
- Prise en charge **AFDAS** : frais pédagogiques : **2000** euros pour les 6 sessions. 108 heures de formation.

Modalités de paiement (Détails dans le doc « Logistique »).

- A l'inscription, Arrhes : 240 € non remboursables, sauf en cas d'annulation de l'atelier. Votre inscription est effective à réception des arrhes. (*non touché avant la formation*).
- A la première session : dépôt du solde. (paiement différé accepté).
- **Prise en charge Afdas :** votre inscription est dépendante de l'AFDAS.

Difficultés de paiement

La formatrice aime travailler avec les jeunes conteurs qui seront un jour des professionnels. Il ne faut donc pas se laisser arrêter par un souci d'argent. La Compagnie accepte les paiements échelonnés. Pour un tarif réduit, nous contacter.

CONDITIONS GENERALE DE VENTE

L'accès à l'atelier sera refusé au stagiaire se présentant en état d'ébriété ou ayant absorbé des drogues.

Conditions de paiement et Assiduité :

Engagement annuel : lors de son inscription, le stagiaire s'engage à être présent à chaque session. En conséquence, une absence ne peut être qu'exceptionnelle.

- En cas **d'absence justifiée** : le stagiaire doit impérativement **s'excuser** directement auprès de la formatrice et **exposer clairement par oral**, à l'avance si possible, les motifs de son absence. (Un sms de dernière minute ne convient pas dans ce cas).

ATTENTION : L'acceptation d'un contrat en lieu et place de l'Atelier **N'EST PAS une excuse justifiée**.

- **En cas d'absence intempestive et/ou non justifiée**, la Compagnie donne à la formatrice toute autorité pour refuser la poursuite ultérieure de l'atelier par ce stagiaire.

Note pour les stagiaires « Ayants Droits » : **2 absences du stagiaire font perdre la convention** et en conséquence directe, la Compagnie n'est pas payée. La Compagnie est payée à la fin de la formation, soit un an après le début de l'Atelier.

➤ Si un stagiaire « ayant droit » manque 2 sessions, il rejoint d'office les modalités du tarif individuel et **devra régler l'année entière en un seul dépôt**, qu'il poursuive l'Atelier ou le quitte (sauf en cas de souci de santé ou autre cas relevant de la force majeure).